

Enquête trimestrielle de télécommunications Fournisseurs de services sans fil 2^{er} trimestre 2005

If you prefer this questionnaire in English, please check

Confidentiel une fois rempli

_	
	•
w	^
47	4

Entreprise répondante	Prière de modifier l'information pr nécessaire, à l'aide des cases co	ifier l'information préalablement imprimée, si l'aide des cases correspondantes ci-dessous		
	Raison sociale :			
	Nom commercial (s'il diffère de la raison sociale):			
	Personne-ressource responsable de la présente en que le d'écrire en lettres moulées) :			
	Titre du poste :			
	Rue: Ville:			
	Province :	Code postal :		
	Téléphone !	Télécopieur :		
	Courriel:	Site Web :		

Information pour les répondants

Objectif de l'enquête

Cette enquête vise à réunir les données financières et d'exploitation nécessaires à la mesure et à l'analyse statistiques de l'industrie des télécommunications. Ces données seront regroupées pour produire des estimations nationales de l'activité par branche d'activités. Ces estimations sont utilisées par les administrations publiques le secteur privé, les organisations de télécommunications internationales et le public en général afin de comprendre ce secteur stratégique et le rôle qu'il joue dans le tissu social et économique du Canada. Certains résultats de cette enquête paraîtront dans la publication no 56-002-XIF au catalogue de Statistique Canada.

Loi autorisant la collecte des données

La présente enquête trimestrielle est ménée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier et de diffuser des statistiques qui divulgueraient des renseignements obtenus à partir de la présente enquête et qui se rattacheraient à une entreprise idenfiable sans d'abord avoir obtenu l'autorisation par écrit de cette entreprise. Les données qui seront inscrites sur le présent questionnaire seront traitées confidentiellement, serviront à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée uniquement. Ni la Loi sur l'accès à l'information ni aucune autre loi n'ont d'influence sur les dispositions sur la confidentialité de la Loi sur la statististique. Prière de noter que Statistique Canada ne partage aucune réponse avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Ententes de partage de données

Pour réduire le fardeau de réponse et pour garantir des statistiques plus uniformes, Statistique Canada a conclu un accord de partage des dannées en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique avec l'Institut de la statistique du Québec, en vue d'un partage des informations tirées de cette enquête au sujet des opérations des répondants au Québec et au termes de l'article 12 de la Loi sur la tatistique pour partage. statistique pour partager l'information de tous les répondants avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). La Loi sur la statistique du Québec accorde à l'Institut de la

statisfique du Québec le pouvoir de recueillir lui-même les mêmes renseignements et elle contient les mêmes dispositions que la Loi sur la statistique du Canada pour ce qui est de la confidentialité et des pénalités en cas de divulgation de l'information.

Le paragraphe 12(2) de la Loi sur la statistique prévoit que lorsque l'intéressé donne par écrit au statisticien en chef avis de son opposition à la communication des renseignements par Statistique Canada, ceux-ci ne peuvent être communiqués au ministère ou à la personne morale à moins que ces derniers ne soient autorisés par la loi à exiger de l'intéressé qu'il fournisse cette information. Le CRTC est autorisé par la loi à exiger le répondant de fournir l'information en vertu de l'article 37 de la Loi sur les télécommunications. Les renseignements communiqués au CRTC seront traités en vertu des exigences de l'article 39 de la Loi sur les télécommunications.

Procédures de retour

Prière de retourner le ou les questionnaire(s) dûment rempli(s) dans les 30 jours de sa (leurs) réception(s) dans l'enveloppe ci-incluse ou par télécopieur au (613) 951-9920. Si vous prévoyez avoir de la difficulté à respecter ce délai, veuillez informer Statistique Canada de la date à laquelle vous vous attendez à produire ce ou ces questionnaire(s).

Instructions relatives aux déclarations

Prière de répondre à toutes les questions qui se rattachent à vos opérations. Afin de réduire les risques de rappel, prière d'inscrire «s.o.» dans le cas des points qui ne sont pas pertinents pour votre compagnie. Des instructions et des définitions détaillées des termes utilisés dans le présent questionnaire figurent à l'intérieur du Guide de déclaration.



Si vous avez besoin d'aide, prière de communiquer avec :

Jo Anne Lambert Téléphone: (613) 951-6673 Télécopieur: (613) 951-9920 Courriel: joanne.lambert@statcan.ca Michael Lynch Téléphone: (613) 951-2201 Télécopieur : (613) 951-9920 Courriel: michael.lynch@statcan.ca

Merci de votre collaboration

5-5300-489.2: 2005-06-01 SQC/SAT-430-60106



Statistique Canada

Statistics Canada



. Revenus d'exploitation de télécommunications			Total pour le trimesti (000 \$)	
Services de télécommunicat Desettes de centribution	tions aux entreprises et	transferts :		01
Recettes de contribution				02
Recettes d'interconnexion d				27
Autres recettes (vente en g	gros de minutes, co-impi	antation, location du p	otentiei sans III, etc)	-
b) Commerce de détail :Services à bande étroite (jus	sau'à 64 kbps)			
Téléphonie (<i>Mobile</i>	Accès fixe ou de base	Temps d'appel	ltinérance et autres services	
SCP, SRMS) :	28	29	30	05 (28 + 29 +30)
Locale	31	32	33	06 (31 + 32 + 33)
Interurbaine _				
Radiomessagerie, ser	vices à bande étroite So	CP (téléavertisseurs)		34)
Services de dépêche	(radiocommunications)			35
Autres revenus de ser	rvices à bande étroite			36
Services à grande vitesse (>	64 khns):	Services à large banc	de Services à très large bande	1 (22 12)
Commutée	-04 NDPS) .	09		160 (09 + 12)
	mission de programmes	10	13	161 (10 + 13)
Options de gestion				15
Service de recherche sur le	e Web			38
Connexion				16
Frais administratifs (licence	es)			39
Autres revenus d'exploitation		ns n.c.a.		37
				18
Total - Rev	enus d'exploitation de	télécommunications		
. Autres revenus d'exploi	itation			24
. Revenus hors exploitati	noi			25
\wedge	Revenus			26 (18 + 24 + 25)
1				_ L
ÉPENSES	/./			
 Dépenses d'exploitation 				
\ \ \ \ \ '		ionas de reserve .		40
Paiements faits à d'autres télé				
\ \ \ \ \ '	n			41
Paiements faits à d'autres télé Paiements de contribution Paiements d'interconnexi	n ion ou pour le service d'	tinérance		41 43
Paiements faits à d'autres télé Paiements de contribution Paiements d'interconnexi Autres paiements à des t	n ion ou pour le service d' élécommunicateurs	itinérance		
Paiements faits à d'autres télé Paiements de contribution Paiements d'interconnexi Autres paiements à des t Traitements, salaires et avanta	n ion ou pour le service d' élécommunicateurs ages	itinérance		43
Paiements faits à d'autres télé Paiements de contribution Paiements d'interconnexi Autres paiements à des t	n ion ou pour le service d' élécommunicateurs ages	itinérance		43

Page 2 5-5300-489.2

					Total pour le trin (000 \$)	nestr
Autres dépenses d'exploitation					48	
Autres depenses d'exploitation						
					Total pour le trin	nestr
Dépenses hors exploitation					(000 \$) <	1
Frais d'intérêt						
Autres dépenses hors exploitation					50	
Total - Dépenses hors exploitation				(51	
					52 (47+ 48 + 5	1)
TOTAL - Dépenses						
Emploi				dombre de personnes	Traitements/sal avantages (00	
			55		56	.,
Temps partiel	· ·		57		58	
Plein temps						
/		\rightarrow				
	70>					
Dépenses en immobilisations	>				000 \$	
$^{\prime}($					59	
Total - Dépenses en immobilisation	18					
Total - Dépenses en immobilisation	IS 					
Total - Dépenses en immobilisation	is					
	IS					
Trafic - minutes (000s)	IS	Accel			Lite	
Trafic - minutes (000s) Appels de départ	120	Avril	121	Mai	Juin	
Trafic - minutes (000s) Appels de départ :		Avril	121	Mai		
Trafic - minutes (000s) Appels de départ	120	Avril (120 + 100)		Mai (121 + 101)	122)
Trafic - minutes (000s) Appels de départ :	120		101		102)
Trafic - minutes (000s) Appels de départ : Locaux Interrubains Total	120		101		102)
Trafic - minutes (000s) Appels de départ : Locaux Interurbains Total Minutes facturées :	120		101		102)
Trafic - minutes (000s) Appels de départ : Locaux Interpropains Total	120 100 129		101		122 102 131 (122 + 102)

5-5300-489.2 Page 3

10. Abonnés	Nombre de trim (#)	estre d'exploration du Web
Téléphonie mobile :	90	116
Cellulaire @ 800 MHz - Numérique	91	
Cellulaire @ 800 MHz - Analogique		
SCP @ 2GHz	92	117
SRMS (Services de radiocommunications mob	iles spécialisées) 93	118
Téléphonie mobile automatique (@ 150, 420, 4		149
Service mobile (non téléphonique)	113	
Radiomessagerie (téléavertisseurs)	94	
Services de dépêche (radiocommunications)	95	
Autres (veuillez préciser)	97	
Co	nmentaires	
	vrtification	
Veuillez inscrire le nom de la personne responsable de la présente déclaration en lettres moulées :	ertification Signature :	
	J'atteste que les renseignements fournis c exacts et complets.	lans le présent rapport sont, à ma connaissance,
Titre ou position :	Numéro(s) de téléphone :	Date :

Page 4 5-5300-489.2